

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'Office de consultation publique de Montréal vous demande votre opinion Quel avenir pour le site des anciens ateliers du CN?

Montréal, le 21 janvier 2009 – Le RESO invite les résidants, les organismes et les entreprises du Sud-Ouest à participer à la consultation publique sur le redéveloppement du site des ateliers du CN qui se déroulera en deux étapes, les 25 et 27 janvier prochains. La vision et les grands principes préliminaires retenus pour l'aménagement du site sauront certainement intéresser les résidants du Sud-Ouest, particulièrement ceux des quartiers Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne.

À la journée portes ouvertes du dimanche 25 janvier, de 10 h à 12 h, les résidants pourront prendre connaissance des différents projets proposés pour le réaménagement du site en visitant les kiosques de plusieurs organismes et promoteurs au Centre Saint-Charles, situé au 1055, rue Hibernia. À 13 h, tous sont invités à participer à l'assemblée publique d'information où seront présentés les principes directeurs et les visions préliminaires d'aménagement. Suivra une table ronde au cours de laquelle les représentants du Comité d'orientation échangeront sur les principes d'aménagement, les gains qu'ils représentent pour le quartier et les conditions et les garanties nécessaires à la réalisation de cet aménagement. Après les présentations, les personnes présentes pourront poser des questions à l'Office, aux promoteurs et aux organismes qui ont participé à la démarche du Comité d'orientation. Il y aura des activités pour les enfants sur place.

La deuxième étape de cette consultation, soit l'audition des opinions, aura lieu le mardi 27 janvier à compter de 19 h, au sous-sol de l'église Saint-Charles, située au 2115, rue Centre. Des mémoires pourront être déposés jusqu'au 6 février.

Le Comité d'orientation, réunissant plusieurs organismes du milieu, dont le RESO, ainsi que le propriétaire du terrain et certains promoteurs de projets, a retenu de façon consensuelle les grands principes suivants pour la remise en valeur de cet immense site de 3,5 millions de pieds carrés :

- maintenir la vocation ferroviaire et industrielle dans la partie du site où se trouvent les anciens ateliers;
- développer un secteur résidentiel mixte et abordable dans le prolongement de la trame de rues de Pointe-Saint-Charles;
- créer un îlot de services commerciaux et communautaires dans la zone de transition entre les secteurs industriel et résidentiel.

Un grand principe, celui d'un quartier vert et désenclavé, guide l'ensemble de l'aménagement du site, que ce soit dans le secteur industriel, résidentiel ou commercial.

On sait déjà que l'Agence métropolitaine de transport (AMT) souhaite implanter son centre d'entretien dans le secteur industriel, alors que d'autres entreprises liées à l'industrie ferroviaire pourront s'y installer. De 150 à 300 emplois de qualité pourraient être créés dans cette zone industrielle. Le secteur résidentiel comprendrait quelque 800 unités d'habitation abordables et communautaires. Il reste toutefois des enjeux à clarifier, notamment la modification des accès à la zone industrielle pour limiter les nuisances dans la partie résidentielle actuelle et la proportion de logements communautaires à construire dans la nouvelle partie résidentielle.

La démarche de consultation de l'Office de consultation publique de Montréal vise à élaborer un projet de mise en valeur du site des anciens ateliers du CN dont les principes directeurs répondront le mieux possible aux attentes et aux préoccupations des instances municipales, de la communauté et des intervenants directement concernés. Il est donc important que la population du Sud-Ouest réponde en grand nombre à cette invitation. Informations : www.ocpm.qc.ca.

- 30 -

Renseignements : Lucie Dufour au 514 931-5737, poste 224
Linda Langlais au 514 931-5737, poste 224